Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le
ID : 035-223500018-20240327-ADGAJ2024022-AR

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

n°A-DG-AJ-2024-022

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

Donne pouvoir à Madame **Audrey SOLEYMIEUX**, Conseillère juridique au sein de la direction assemblée, affaires juridiques et documentation du Département d'Ille-et-Vilaine, pour le représenter dans les instances contentieuses appelées devant :

- les juridictions de l'ordre administratif, dont notamment le tribunal administratif de Rennes ;
- les juridictions de l'ordre judiciaire.

Fait à Rennes, le 27/03/2024

Le Président,

Jean-Luc CHENUT

Publié le 28 mars 2024